

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSRS	Date	2 décembre 2024
Numéro	24.213	Heure	12h00

Auteur-e(-s) : Groupe socialiste

Titre : Affaire Admed : la pointe émergée de l'iceberg

Contenu :

Une nouvelle série de révélations en lien avec la gestion et la surveillance du laboratoire Admed nécessite des clarifications urgentes et publiques du Conseil d'État avant que des investigations plus poussées soient réalisées en lien avec cette affaire.

Nous prions donc le Conseil d'État de répondre aux questions suivantes :

1. Comment le Conseil d'État se positionne-t-il par rapport au potentiel conflit d'intérêts entre le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) et Admed, sachant que la codirectrice du premier est également la présidente du second ? N'estime-t-il pas qu'au vu du lien de dépendance d'Admed vis-à-vis du RHNe, tout « croisement » dans les organes directeurs de ces deux entités devrait être exclu ? Le modèle de gouvernance d'Admed est-il encore adapté à la situation actuelle ? Des mesures urgentes en ce sens seront-elles prises ?
2. Le Conseil d'État sait-il quelles sont globalement les conditions de départ du directeur d'Admed ? La direction de l'institution a-t-elle bénéficié d'autres privilèges que ceux mentionnés par la presse ? Le Conseil d'État va-t-il prendre de nouvelles mesures de contrôle et de surveillance dans les entités détenues par des fonds publics ?
3. Que sait-il de l'audit effectué et quelles mesures de surveillance et d'analyse des responsabilités le Conseil d'État compte-t-il lui-même effectuer ?
4. Quelles informations peut-il nous donner concernant les retards sur le chantier du bâtiment dans lequel le RHNe avait apparemment prévu d'implanter des services ambulatoires afin de désengorger les urgences ? La Fondation Admed a-t-elle les moyens financiers nécessaires pour mener à bien la construction du pôle de santé à Monruz ? Un plan B existe-t-il pour le RHNe ?
 - Quelles garanties ont été prises pour la réalisation de ce projet ?
 - Quels rôles l'État et les entités parapubliques pourraient-ils jouer dans ce projet ?
 - La décision d'implanter des infrastructures à Monruz a-t-elle été justifiée par des études stratégiques préalables ?
5. Le système de santé publique de notre canton n'est-il pas fragilisé ?
6. Quels sont les risques structurels pour l'avenir d'Admed ? Peut-on craindre que les quelque 200 employé-e-s de la structure ne voient leurs emplois menacés ? Quels seraient les impacts financiers pour le canton si Admed devait être refinancée par des fonds publics ? L'État est-il prêt à « sauver » cette structure et à la ramener sous son contrôle direct ?

Développement :

Souhait d'une réponse écrite : NON

Demande d'urgence : OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Karim Djebaili

Autres signataires (prénom, nom) :

Romain Dubois

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Yasmina Produit

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Joëlle Eymann

Amina Chouiter Djebaili	Antoine de Montmollin	Mathias Gautschi
Françoise Jeanneret	Patricia Sörensen	Corinne Bolay Mercier
Josiane Jemmely	David Moratel	Elisabeth Moser
Fabienne Robert-Nicoud		